

Plaisance Canoë-Kayak en assemblée générale

La rénovation des collèges menace la survie de la section Kayak



Plaisance Canoë-Kayak en assemblée générale

Vendredi soir 27 janvier en son siège Plaisance Canoë-Kayak présentait ses bilans.

Le jeune club en activité depuis 2009 compte aujourd'hui 20 licenciés. Les entraînements sont assurés par de jeunes kayakistes passionnés, investis dans le club depuis quelques années : 2 moniteurs, Bastien Daniele et depuis mai 2016, Aven Gilham, 4 assistants moniteurs Kenaé Brassier en formation pour le monitorat, Gautier Sanchou, Maxime Pourret Théophile Prunet-Foch, tous les 3 AMFPC depuis juin 2016, formés par le club.

Ces jeunes sportifs renforcent leurs compétences grâce à des sorties régulières. En 2016, 6 compétitions régionales, 9 sorties eaux vives sur différentes rivières de la région Midi-Pyrénées, le mascaret à St Pardon sur la Dordogne, un stage regroupant les clubs gersois.

L'été, le club continue son activité en proposant des encadrements, des locations de canoës sur l'Arros (449 personnes cet été 2016), occasionnellement sur les lacs de Marciac et d'Aignan, (298 personnes). Les stages, formations, locations ont rassemblé novices, amateurs, professionnels, dans une ambiance chaleureuse, humide.

Le bilan financier positif a permis l'achat d'un minibus. La réhabilitation du slalom sur l'Arros a été possible, il permettra l'organisation cette année d'un Régional Slalom les 25 et 26 mars. Malgré un bilan global encourageant Guillaume Dumora fait part à l'assemblée de ses craintes, liées à la rénovation, de la disparition de la section sportive du collège. Les votes prononcés, le bureau des trois dames a été réélu à l'unanimité. . .



Guillaume Dumora le kayak Plaisantin lui doit énormément



Le conseiller départemental et des licenciés lors de l'A G